

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

Exp. : Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>
Envoyé : 21 octobre 2020 4:37 AM
Dest. : Roy, Cecely (SPAC/PSPC)
Cc : Vaillancourt, Ann-Clara; Wellstead, Alex; fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Power, John (IC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC); Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC); Belliveau, Sébastien; Khalil, Samantha; Gagnon, Chantal; Tran, Thi
Objet : Rép. : DEMANDES DES MÉDIAS CONCERNANT FTI / COMMENTAIRES À FOURNIR AU PLUS TARD À 18 H 50 / Québecor et Globe

PVI – page couverture du JDQ -

<https://twitter.com/idequebec/status/1318779045094563842?s=21>

Le 20 octobre 2020, à 7:22 PM, Roy, Cecely (SPAC/PSPC) <cecely.roy@canada.ca> a écrit :

Non, ce sera traduit avant d'être envoyé. On dirait que, pour une raison quelconque, les modifications apportées au texte ne paraissent pas dans votre version.

----- Message original -----

Exp. : Vaillancourt, Ann-Clara [<mailto:Ann-Clara.Vaillancourt@pmo-cpm.gc.ca>]
Envoyé : 20 octobre 2020 7:13 PM
Dest. : Roy, Cecely (SPAC/PSPC) <cecely.roy@canada.ca>
Cc : Wellstead, Alex <Alex.Wellstead@pmo-cpm.gc.ca>; fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>; Power, John (IC) <john.power@canada.ca>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>; Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>; Belliveau, Sébastien <Sebastien.Belliveau@pmo-cpm.gc.ca>; Khalil, Samantha <Samantha.Khalil@pmo-cpm.gc.ca>; Gagnon, Chantal <Chantal.Gagnon@pmo-cpm.gc.ca>; Tran, Thi <Thi.Tran@pmo-cpm.gc.ca>; Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>
Objet : Rép. : DEMANDES DES MÉDIAS CONCERNANT FTI / COMMENTAIRES À FOURNIR AU PLUS TARD À 18 H 50 / Québecor et Globe

Cecely, enverrez-vous la version anglaise au média francophone?

Il y a une erreur typographique dans le dernier paragraphe.

Ann-Clara Vaillancourt
Press Secretary - Attachée de presse
Office of the Prime Minister - Cabinet du premier ministre

Le 20 octobre 2020, à 18 h 50, Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca> a écrit :

Merci, Cecely. Ça me semble correct. J'ajoute certains de mes collègues pour leur information.

Exp. : Roy, Cecely (SPAC/PSPC) <cecely.roy@canada.ca>
Envoyé : Mardi 20 octobre 2020 6:30 PM
Dest. : Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>; Wellstead, Alex <Alex.Wellstead@pmo-cpm.gc.ca>; Vaillancourt, Ann-Clara <Ann-Clara.Vaillancourt@pmo-cpm.gc.ca>
Cc : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>; Power, John (IC) <john.power@canada.ca>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>; Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)

[<chelsea.kusnick@canada.ca>](mailto:chelsea.kusnick@canada.ca)

Objet : DEMANDES DES MÉDIAS CONCERNANT FTI / COMMENTAIRES À FOURNIR AU PLUS TARD À 18 H 50 / Québecor et Globe

Bonjour,

Comme je l'ai mentionné, vous trouverez ci-dessous les deux réponses aux deux demandes que nous avons reçues au sujet des ventilateurs de FTI. La première provient de Québecor (à traduire) et la deuxième, du Globe. Pour la première de Québecor, le journaliste s'est entretenu avec l'entreprise.

Le texte a été approuvé jusqu'au niveau de la ministre et nous faisons notre possible pour limiter les ajouts, qui ne feront que retarder les réponses du Ministère aux questions (elles sont déjà en retard). Désolé du peu de temps accordé pour répondre, mais nous n'avons pas eu de temps lorsque le Ministère nous a envoyé cette demande. La réponse est cohérente avec une réponse que nous avons déjà fournie et envoyée à Blacklocks sur le même sujet.

Merci,

Cecely

1.

Réponse média

Québecor

Richer, Jules (Québecor)

Date de réception de l'appel : 13 octobre 2020 à 11h25

Échéance : 20 octobre 2020 à 17h

Niveau 1 - COVID-19 : Contrat pour des ventilateurs avec Baylis

QUESTIONS / RÉPONSES :

Q1. Quel modèle de ventilateur a été commandé? et Q2. Combien de ventilateurs ont été commandés?

R1-R2. Au nom de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et selon la recommandation d'un groupe d'experts formé de médecins, d'experts des chaînes d'approvisionnement et de spécialistes de la fabrication, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a accordé un contrat de 237 millions de dollars à FTI Professional Grade Inc. pour l'approvisionnement de 10 000 ventilateurs V4C-560. (<https://recherche.ouvert.canada.ca/fr/ct/id/phac-aspc,C-2020-2021-Q1-00567><<https://recherche.ouvert.canada.ca/fr/ct/id/phac-aspc%2cC-2020-2021-Q1-00567>>)

Q3. Est-ce que la compagnie Baylis Medical est associée comme sous-contractant au bénéficiaire du contrat, FTI Professional Grade?

R3. SPAC a accordé un contrat à FTI Professional Grade Inc. Baylis Medical est un sous-traitant de FTI Professional Grade Inc.

SPAC ne se mêle pas des ententes conclues entre les deux partenaires et traite directement avec FTI Professional Grade Inc. et ses fournisseurs.

Le gouvernement du Canada n'a pas accordé de contrat à Baylis Medical pour l'approvisionnement de matériel.

Q4. Combien de ventilateurs ont été livrés jusqu'à maintenant?

R4. Au 13 octobre, le Canada avait reçu plus de 3 000 ventilateurs grâce à plusieurs contrats, notamment des livraisons de fabricants canadiens.

Q5. En accordant le contrat à FTI Professional Grade, le gouvernement Trudeau au début du mois d'avril dernier s'est-il placé en situation de conflit d'intérêts, étant donné qu'un de ses principaux bénéficiaires était député du PLC à peine six mois auparavant? Le conflit d'intérêts possible est d'autant plus patent que le contrat représente une somme majeure, soit 237 millions \$.

Q6. Lorsque le contrat pour la fabrication des ventilateurs a été décerné à FTI Professional Grade, le gouvernement fédéral était-il au courant que Baylis Médicale était un sous-traitant important du contrat?

Q7. Pourquoi avoir accordé un contrat de cette taille à la compagnie FTI Professional Grade, qui ne dispose d'absolument aucune qualification connue pour produire des ventilateurs médicaux et qui existe seulement depuis le 31 mars 2020, selon le registre canadien des entreprises?

Q8. Frank Baylis ou des représentants de Baylis Médicale ont-ils effectué des représentations ou fait des demandes de renseignement auprès du gouvernement fédéral dans le but d'aider FTI Professional Grade à obtenir le contrat des ventilateurs?

Q9. Le gouvernement fédéral a-t-il payé un prix juste et raisonnable pour les 10 000 ventilateurs achetés en vertu de ce contrat ? Sur quels critères s'est-il basé pour accepter un prix par unité de 23 700 \$ (obtenu en divisant le prix du contrat, 237 millions \$, par le nombre d'unités commandées, soit 10 000)?

A5-9. En mars, le gouvernement du Canada a lancé le Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 < <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/03/20/premier-ministre-annonce-plan-canadien-de-mobilisation-du-secteur>>, dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le cadre du plan, ISDE a lancé un appel à l'action aux fabricants et aux entreprises du Canada qui pouvaient appuyer la réponse canadienne à la pandémie. Grâce à cet appel, un consortium appelé Ventilators for Canadians (V4C) a présenté une proposition relative au ventilateur V4C-560, qui a été examiné et recommandé par un groupe d'experts formé de médecins, d'experts des chaînes d'approvisionnement et de spécialistes de la fabrication.

Suivant la recommandation du groupe d'experts et à la demande de l'Agence de la santé publique du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada a négocié et signé un contrat de 237 millions de dollars avec FTI Professional Grade (un membre du consortium V4C) pour l'approvisionnement de 10 000 ventilateurs V4C-560. Le processus habituel d'octroi de contrat, qui comprend entre autres une vérification de l'intégrité du fournisseur, a été respecté.

De plus, en ce qui concerne les autres contrats accordés par le Canada pour des ventilateurs commerciaux et fabriqués au Canada, le prix par unité en vertu de ce contrat est à la fois cohérent et comparable. Santé Canada a autorisé le ventilateur V4C-560 en juin 2020.

Ce contrat représente également un investissement dans la capacité nationale du Canada de produire de l'équipement médical essentiel, qui aidera à s'assurer que les Canadiens ont une source d'approvisionnement stable pendant la pandémie actuelle et à l'avenir et qu'ils ne doivent pas se fier uniquement aux sources d'approvisionnement étrangères.

The Globe and Mail

Walsh, Marieke (The Globe and Mail)

Appel reçu le : 16 octobre 2020 à 14 h 55

Échéance : 19 octobre 2020 à 17 h

Niveau 1 - COVID-19 - Contrats avec Baylis pour des EPI et des ventilateurs

QUESTIONS / RÉPONSES :

Q1. Pouvez-vous clarifier si le gouvernement du Canada a accordé un contrat à Baylis Medical pour obtenir des ventilateurs ou d'autres EPI ou instruments médicaux?

RI. En mars, le gouvernement du Canada a lancé le Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 < <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/03/20/premier-ministre-annonce-plan-canadien-de-mobilisation-du-secteur>>, dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le cadre du plan, ISDE a lancé un appel à l'action aux fabricants et aux entreprises du Canada qui pouvaient appuyer la réponse canadienne à la pandémie. Grâce à cet appel, un consortium appelé Ventilators for Canadians (V4C) a présenté une proposition relative au ventilateur V4C-560, qui a été examiné et recommandé par un groupe d'experts formé de médecins, d'experts des chaînes d'approvisionnement et de spécialistes de la fabrication.

Suivant la recommandation du groupe d'experts et à la demande de l'Agence de la santé publique du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada a négocié et signé un contrat de 237 millions de dollars avec FTI Professional Grade (un membre du consortium V4C) pour l'approvisionnement de 10 000 ventilateurs V4C-560. Le processus habituel d'octroi de contrat, qui comprend entre autres une vérification de l'intégrité du fournisseur, a été respecté.

De plus, en ce qui concerne les autres contrats accordés par le Canada pour des ventilateurs commerciaux et fabriqués au Canada, le prix par unité en vertu de ce contrat est à la fois cohérent et comparable. Santé Canada a autorisé le ventilateur V4C-560 en juin 2020.

Ce contrat représente également un investissement dans la capacité nationale du Canada de produire de l'équipement médical essentiel, qui aidera à s'assurer que les Canadiens ont une source d'approvisionnement stable pendant la pandémie actuelle et à l'avenir et qu'ils ne doivent pas se fier uniquement aux sources d'approvisionnement étrangères.

Q2. Baylis a-t-elle confié une partie du travail en sous-traitance? Dans l'affirmative, pouvez-vous confirmer dans quels buts les contrats ont été octroyés et si l'entreprise travaille avec le gouvernement?

R2. Le gouvernement du Canada n'a pas accordé de contrat à Baylis Medical pour l'approvisionnement de matériel lié à la COVID-19, y compris des ventilateurs.